

Perturbation/perte chronique de la vision

(mars 2023)

Explication

Une perte chronique de la vision, à évolution lente, constitue un problème de santé important chez les personnes âgées et d'autres groupes à risque (p. ex. personnes atteintes de diabète).

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Glaucome
- Cataractes
- Dégénérescence maculaire
- Rétinopathie due à une maladie chronique

Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient présentant une perturbation ou une perte chronique de la vision, le candidat devra en diagnostiquer la cause, la gravité et les complications, et mettre en place un plan de prise en charge approprié. Il devra en particulier connaître les populations à risque d'une perte chronique de la vision et instaurer des mesures de prévention et de dépistage.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient présentant une perturbation ou une perte chronique de la vision, le candidat devra :

- recenser et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment :
 - a. les caractéristiques de la perte de vision et tout autre antécédent médical pertinent;
 - b. les résultats d'un examen approprié de la vision;
 - c. la présence d'une affection susceptible de compromettre la fonction visuelle;

- recenser et interpréter les examens essentiels (p. ex. examen du fond d'œil, des champs visuels, de la pression oculaire);
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
 - a. déterminer si la vision du patient présente un risque de détérioration et, si tel est le cas, l'orienter vers un spécialiste pour un test de dépistage approprié;
 - b. instaurer un traitement médical, au besoin;
 - c. orienter le patient dans un délai approprié vers des soins spécialisés, s'il y a lieu.